

GENDARMERIE NATIONALE
Compagnie _____
BTPCL _____

| | | | |
|------------|-------|-------|---------------------|
| Code Unité | P.V | Année | Nmr Dossier Justice |
| 02742 | 00314 | 2010 | |

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

DOSSIER N°
41575
DOE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN
Reçu le 23 AVR. 2010

| | |
|----------|-------------|
| N° pièce | N° feuillet |
| 01 | 1/3 |

Objet : Signalement d'observations d'un phénomène aérospatial non identifié.

Références :

Le vendredi 12 mars 2010 à 15 heures 05 minutes
 Nous soussigné Gendarme _____
 Sous le contrôle de : Mdl-chef _____
 Vu les articles L.3211-3 du code de la défense
 Nous trouvant au bureau de notre unité _____, rapportons les opérations suivantes :

Reçu DOE le
13 AVR. 2010
Dest. : *DOE*

Le 12 mars 2010 à 15 heures 05, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

| | | | |
|------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------------|
| Nom | | Prénom | |
| Sexe | Situation de Famille | Date Naissance | Commune Naissance et Code Postal |
| M | | 12/01/1967 | |
| Adresse | | Validité état-civil | |
| | | Identité confirmée | |
| Commune et Code postal | Insee | N° de Téléphone | Profession |
| | | | Nationalité (si étranger) |
| | | Magasinier | Française |

DÉCLARATION

Je me présente ce jour à votre unité afin de vous signaler une observation faite dans le ciel le samedi 06 mars 2010 à partir de 23H05.

Le samedi 06 mars 2010, je me trouvais en voiture avec ma compagne et ses deux enfants. Alors que nous circulions sur la D115D, nous avons constaté avec ma compagne des lumières rouges/orangées. Nous allions en direction de Putteville. Au départ, on s'est dit que l'éclairage était bizarre sur le village de La Festinière. A ce moment là, on se trouvait au niveau de ce qu'on appelle « Le Rocher » sur la D115D.

J'ai continué à avancer avec ma voiture. Je roulais à 60 km/h environ. J'ai dû faire 500 mètres encore. Avec ma compagne, on a fini par ce dire que les lumières n'étaient pas ce qu'on croyait. Du coup, j'ai stoppé la voiture et j'ai coupé le moteur. Bien que le phénomène ait duré entre 5 et 10 minutes je pense, nous n'avons pensé à filmer la scène qu'à la fin.

Sur ce que l'on a observé, on a vu des boules d'une taille d'une balle de tennis (vision et estimation depuis notre point d'observation). Elles étaient toutes de dimensions égales, ainsi que de couleur et de brillance égale. Par contre, l'intensité variait dans le temps. Il y avait une quinzaine de boules. Ça ressemblait à une figure géométrique. Il y avait comme des boules « en retard » qui semblaient chercher à rattraper les autres. C'est vraiment bizarre à raconter et à expliquer.

Les boules arrivaient de La Festinière et se dirigeaient vers Le Collet. J'avais l'impression qu'elles se déplaçaient très lentement. J'ai estimé que ces boules évoluaient à une altitude de 100 à 150 mètres. Pour estimer cette altitude, je suis retourné voir le lendemain et je me suis basé sur la hauteur des arbres. Je suis chasseur et ai une bonne habitude pour estimer les distances. Ensuite, je dirais que ces boules sont passées à environ 300 mètres de nous dans un mouvement linéaire. Il n'y avait aucun bruit lors du déplacement des boules. Tout était même extrêmement calme.

La personne entendue **L'Agent de Police Judiciaire**

| | | |
|---|-------------------------|--------------------|
| (DESTINATAIRES) | Date de clôture | vu et transmis par |
| [2] - DGGN : [1] SD de la Défense et de l'Ordre Public, Centre de renseignement d'opérations inclusion renseignement militaire - Du - [1] GEIPAN à TOULOUSE | 25/03/2010 Signature | <i>[Signature]</i> |
| [1] - Archives | | |
| [1] - M. le Préfet | | |

**ADJUDA
COMMAN**

Le phénomène s'est rapidement arrêté, comme si les boules passaient derrière quelque chose les unes après les autres.

Intrigué, le fils de ma compagne a fait des recherches sur internet. Notamment, on cherchait des vidéos identiques pour trouver des explications par rapport à des similitudes sur ce que l'on avait observé. Finalement, nous sommes tombés sur le site du CNES.

Au début, nous n'avions pas l'intention de faire part plus que ça de nos observations, mais ne trouvant pas d'explications rationnelles, nous avons décidé de contacter le groupe GEIPAN du CNES. Cela me semblait être la meilleure solution pour avoir des explications. Mais du coup, le CNES m'a renvoyé un mail, d'où ma présence aujourd'hui dans vos locaux.

Je vous remet une copie des mails envoyés et reçus.

Je m'engage à vous faire parvenir une copie de la vidéo des phénomènes observés.

_____ le 12 mars 2010 à 15 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

ENQUÊTE

M. _____ nous a remis une copie de la vidéo faite avec le téléphone portable de sa compagne. Cette vidéo a été transmise par internet au groupe GEIPAN par M. _____

Il nous remet également une copie des éléments transmis au groupe GEIPAN. **Cf pièce n°02**

Divers témoignages ont été transmis à notre unité suite à la parution d'un article dans le Dauphiné Libéré concernant les observations faites par M. _____

Un journaliste, _____ a notamment pris contact avec nous pour nous faire part de son expérience et de son sentiment. M. _____ enquête régulièrement sur des phénomènes aérospatiaux non identifiés. Il est régulièrement confronté à des récits avec le même descriptif que celui rapporté par M. _____

Il apprend que la plupart des phénomènes observés (avec la même description que pour M. _____) trouvent leur explication dans un simple lâché de lanternes thaïlandaises.

Ces lanternes sont en fait des mini-montgolfières fabriquées en papier ignifugé de dimensions 1 mètre de haut sur 60 centimètres de large environ. Elles sont équipées d'un bloc de paraffine, qui, une fois enflammé, permet aux lanternes de s'élever dans les airs et de parcourir une certaine distance au gré du vent (jusqu'à 2-3 kilomètres). L'autonomie de ces lanternes varie de 5 à 10 minutes environ. Elles sont souvent de couleur uniforme.

Le lâché de lanternes est soumis à l'obligation de déclaration, mais cela est rarement suivi des faits.

On assiste en France à une augmentation de lâché de lanternes lors d'événements particuliers (mariage, anniversaire, fête...). Néanmoins, une grande partie de la population ne connaît pas l'existence et le fonctionnement de ces lanternes, d'où un certain nombre de signalement de phénomène aérospatial non identifié.

Concernant les observations faites par M. _____ le samedi 06 mars 2010 à 23H05, il apprend qu'il y a justement eu un lâché de lanternes thaïlandaises lors d'un mariage depuis le gîte de l'Escabeille à LA MOTTE D'AVEILLANS. Ce gîte est distant de 2.5km environ et se situe NNO par rapport au lieu d'observation où se trouvait M. _____

Des relevés Météo France (données enregistrées à la ZI des Marais à LA MURE qui se trouve environ 7.5 kilomètres au SSE du lieu d'observation de M. _____) nous confirme que la nuit des faits, le vent soufflait dans une direction NNO avec une force d'environ 12 km/h. Dans les heures qui ont précédé et suivi l'observation de M. _____ nous retrouvons les mêmes caractéristiques du vent (NNO entre 13 et 15 km/h). **Cf pièce n°03**

Mentionnons que des lanternes thaïlandaises de couleur orange ont récemment été remises à la BT _____ (le matin du 14/03/2010) après avoir été découvertes dans un champ à QUAIX EN CHARTREUSE.

CLÔTURE

Le phénomène observé par M. _____ trouve son origine dans une explication toute simple : un lâché de lanternes Thaïlandaises.

Cette procédure est transmise à titre d'information.

Dont procès-verbal fait et clos _____ le 29 mars 2010 à 16 heures 50.

L'Agent de Police Judiciaire.

10/03/2010

Message d'impression de Windows Liv...

AR V/OBSERVATION

(38) 06.03.2010 - AR QUESTIONNAIRE

De : **Geipan** (geipan@cnes.fr)

Envoyé : mer. 10/03/10 14:42

À : _____

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation, en remplissant le questionnaire que nous mettons à votre disposition sur internet.

Afin de nous permettre d'ouvrir un dossier, il est indispensable - si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie- que vous vous alliez faire une déclaration à la Gendarmerie Nationale, avec laquelle nous avons une convention. Cette démarche permet l'ouverture très rapide d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc.

Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

Nous ouvrons dès à présent un dossier concernant votre observation, mais votre déposition à la gendarmerie serait vraiment très appréciée. N'hésitez pas à produire ce mail si vous le voulez.

Très cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : mardi 9 mars 2010 21:27

À : Geipan

Objet : Observation

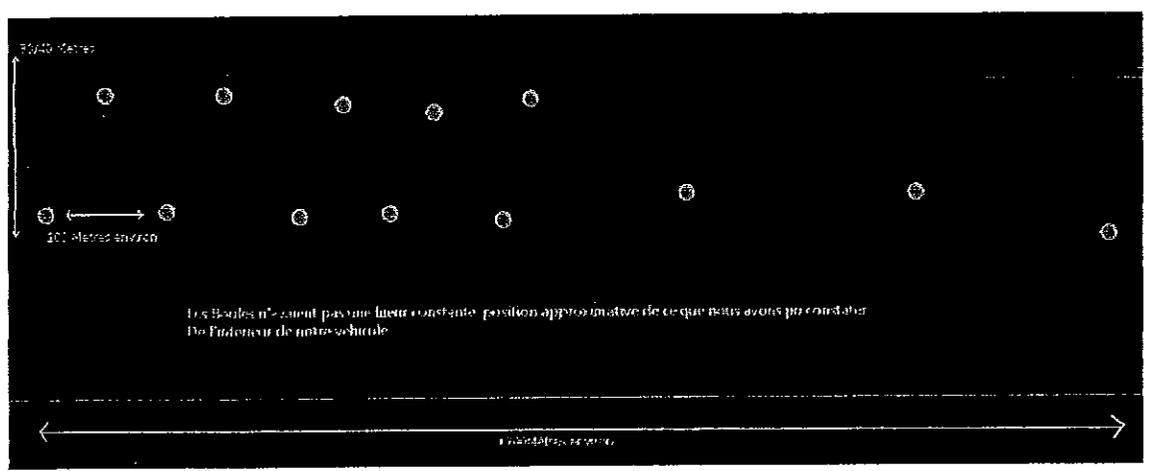
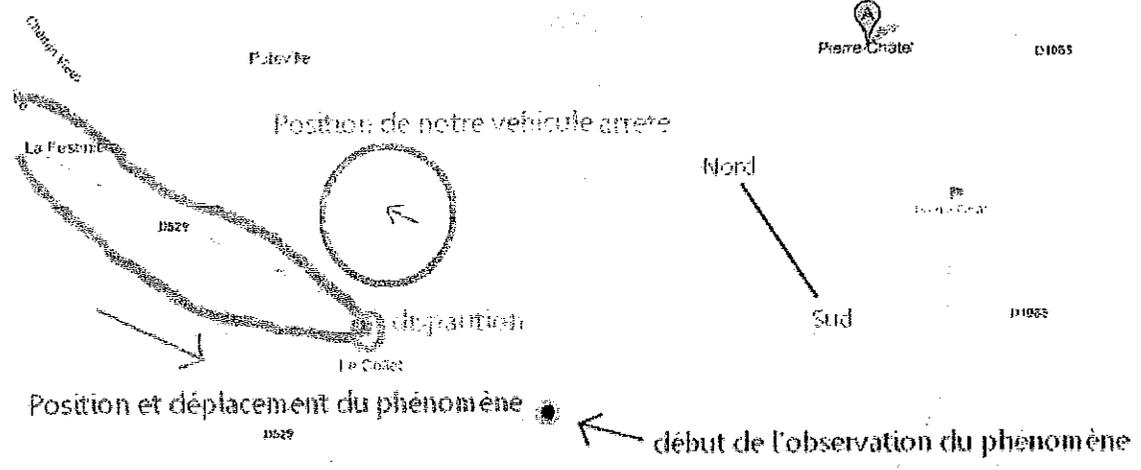
Vidéo prise par un téléphone portable ci joint.

Ce samedi 06 mars 2010 à 23H05, circulant sur la route reliant La départementale 1085 de Pierre-Châtel (38 119) à la départementale 529 à la festinière, Nous avons observé, dans le ciel, face à nous environ une quinzaine de boules rouges orangées. Elles tournaient par à-coups de forme sphériques déplaçant dans un axe nord/sud assez lentement, s'éteignaient et se rallumaient, mais elles ne clignotaient pas. Nous n'avons trouvé aucune explication à ce phénomène et 5 minutes plus tard nous avons pris une vidéo à partir d'un portable. Celles-ci se trouvaient entre 100 et 150 mètres d'altitude et à environs 300 mètres de notre véhicule (Cf. :plan 2). Nous avons arrêté la voiture et ouvert la fenêtre pour détecter un éventuel son. Tout ceci était très silencieux.

Il semblait y avoir un groupe de 10 ou 12 boules et 2 ou 3 étaient plus en retrait (dessin 1). Ces boules ont cessées de scintiller et ont disparus dans la nuit au dessus du Collet.(4 témoins)

Traffic Extra

La route reliant les deux départementales de Pierre-Châtel D529 et D1085





SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN JOUR

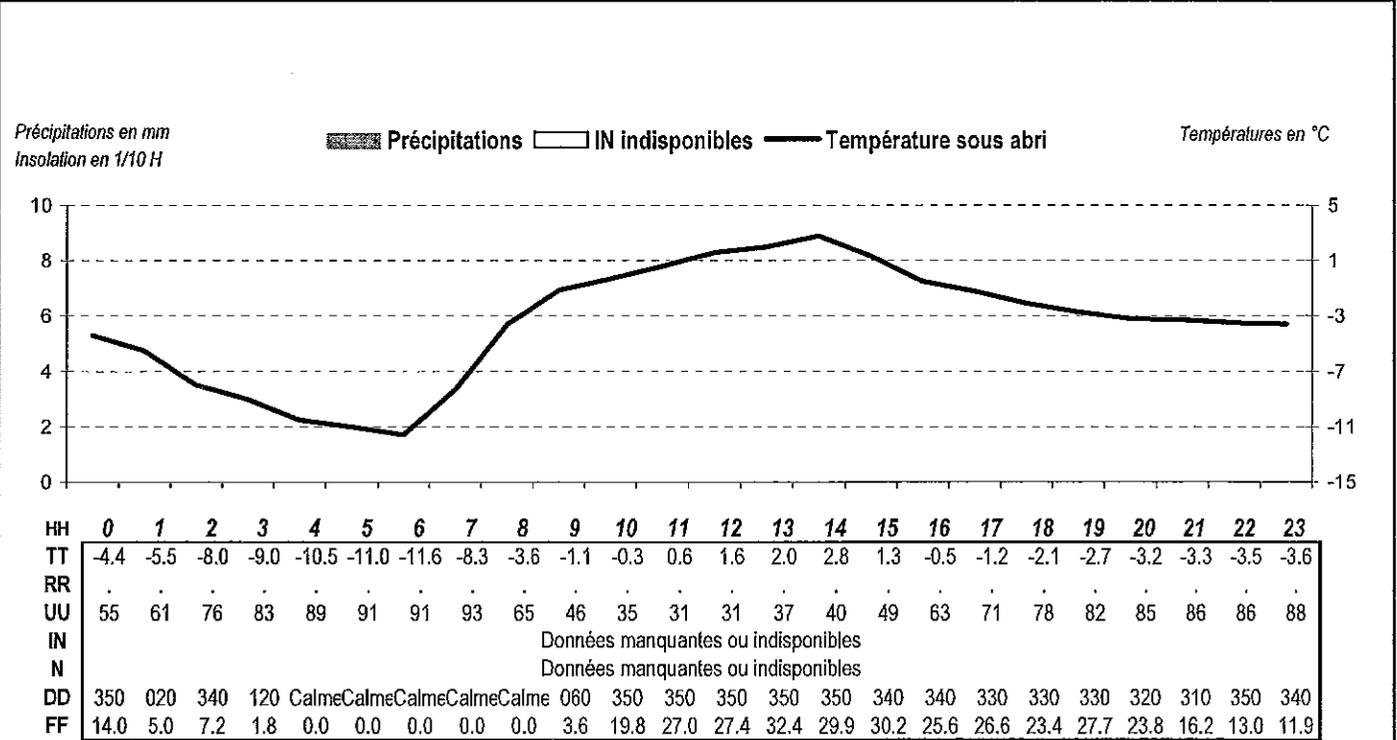
samedi 6 mars 2010

GENDARMERIE LA MURE

LA MURE- RADOME (38)

LES MARAIS

38269004, alt. : 885 m, lat. : 44°56'1 N, lon. : 05°47'1 E



HH : Heure UTC (TSV pour Insolation) - TT : Températures (°C) - RR : Précipitations (mm) - UU : Humidité relative (%)
 N : Nébulosité (octas) - IN : Durée d'insolation en minutes - Vent DD : Direction (090° = Est, 270° = Ouest) FF : Force en km/h

Paramètres journaliers

Températures sous abri en degrés Celsius
 minimale (de 18h la veille à 18h UTC):-11.7 à 06h02
 maximale (de 06h à 06h UTC le lendemain): 3.2 à 14h31
 moyenne (minimale+maximale) / 2: -4.3
Précipitations en mm (de 6h à 6h UTC le lendemain): .
 ETP en mm (évapotranspiration potentielle): mq
Vent en km/h: moyen: 15.3
 force rafale maximale: 50.4 à 13h08
 direction rafale maximale: 340 (NNO)
Humidité en % minimale: 29 à 12h23
 maximale: 93 à 06h45
Durée d'insolation en heures et minutes: mq
Rayonnement global en Joules/cm²: mq

Phénomènes météorologiques:

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE. Edité le 29/03/2010



SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN JOUR

dimanche 7 mars 2010

GENDARMERIE LA MURE

LA MURE- RADOME (38)

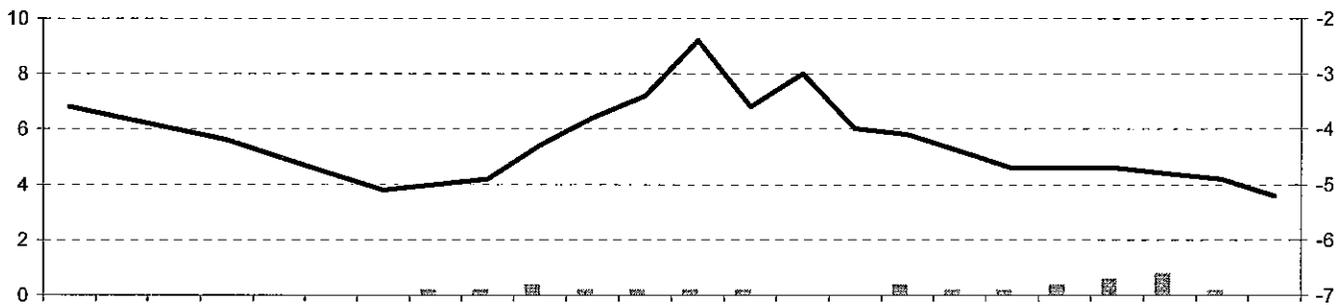
LES MARAIS

38269004, alt. : 885 m, lat. : 44°56'1 N, lon. : 05°47'1 E

Précipitations en mm
Insolation en 1/10 H

■ Précipitations □ IN indisponibles — Température sous abri

Températures en °C



| HH | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
|----|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| TT | -3.6 | -3.8 | -4.0 | -4.2 | -4.5 | -4.8 | -5.1 | -5.0 | -4.9 | -4.3 | -3.8 | -3.4 | -2.4 | -3.6 | -3.0 | -4.0 | -4.1 | -4.4 | -4.7 | -4.7 | -4.7 | -4.8 | -4.9 | -5.2 |
| RR | . | . | . | . | . | . | . | 0.2 | 0.2 | 0.4 | 0.2 | 0.2 | 0.2 | 0.2 | . | . | 0.4 | 0.2 | 0.2 | 0.4 | 0.6 | 0.8 | 0.2 | . |
| UU | 88 | 86 | 87 | 86 | 87 | 90 | 91 | 92 | 92 | 90 | 85 | 85 | 81 | 88 | 81 | 89 | 91 | 92 | 93 | 94 | 94 | 94 | 95 | 95 |
| IN | Données manquantes ou indisponibles | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| N | Données manquantes ou indisponibles | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DD | 340 | 320 | 340 | 350 | 340 | 340 | 340 | 340 | 330 | 350 | 320 | 310 | 330 | 360 | 360 | 340 | 330 | 330 | 340 | 300 | 320 | 340 | Calme | Calme |
| FF | 15.1 | 9.4 | 13.7 | 17.6 | 13.0 | 10.8 | 13.7 | 7.9 | 6.5 | 5.4 | 7.2 | 2.9 | 2.9 | 10.4 | 14.0 | 9.7 | 4.0 | 9.4 | 1.8 | 3.2 | 2.5 | 1.8 | 0.0 | 0.0 |

HH : Heure UTC (TSV pour Insolation) - TT : Températures (°C) - RR : Précipitations (mm) - UU : Humidité relative (%)
 N : Nébulosité (octas) - IN : Durée d'insolation en minutes - Vent DD : Direction (090° = Est, 270° = Ouest) FF : Force en km/h

Paramètres journaliers

Températures sous abri en degrés Celsius
 minimale (de 18h la veille à 18h UTC): -5.5 à 06h20
 maximale (de 06h à 06h UTC le lendemain): -2.0 à 11h50
 moyenne (minimale+maximale) / 2: -3.8
Précipitations en mm (de 6h à 6h UTC le lendemain): . 4.4
ETP en mm (évapotranspiration potentielle): mq
Vent en km/h: . moyen: 7.6
 force rafale maximale: 23.0 à 02h51
 direction rafale maximale: 360 (N)
Humidité en % minimale: 79 à 11h54
 maximale: 95 à 21h11
Durée d'insolation en heures et minutes: mq
Rayonnement global en Joules/cm²: mq

Phénomènes météorologiques:

5 1 09 01

Les heures sont en UTC. Heure légale = Heure UTC + 1 (hiver) ou +2 (été) Heure TSV = Heure solaire vraie

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE.